

2008 Gare aux impayés !

article du 14 mai 2008
par **Frédéric FONQUERNIE**
Directeur Commercial et Marketing Adjoint d'Euler Hermes SFAC

Plusieurs indicateurs sont déjà passés au rouge : Les défaillances d'entreprises en France sont à leur plus haut niveau depuis 9 ans (plus de 48 900 entre décembre 2006 et novembre 2007), l'investissement est au point mort, les crédits aux entreprises se resserrent...

La remontée de la sinistralité constatée en 2007 s'accélère en 2008 : sur les 3 premiers mois de l'année l'augmentation est de 7,1% par rapport au 1er trimestre 2007.

Dans ce contexte économique de crise, assurer le développement d'une entreprise en maîtrisant le risque clients est une protection indispensable pour l'avenir. Toute entreprise qui fait aujourd'hui crédit à ses clients en leur accordant des délais de paiement, assume un risque réel de non paiement.

L'assurance crédit offre à votre entreprise une protection contre le risque d'impayé et les défaillances de vos clients.

L'assurance crédit vous apporte les services suivants :

- **La prévention** : la garantie attribuée à chacun de vos clients selon vos besoins, à partir des éléments dont dispose votre assureur crédit. La garantie accordée vous permet d'ajuster vos encours et les délais de paiement que vous consentez à votre client.
- **Le recouvrement** de vos créances en cas d'impayé.
- **L'indemnisation** de vos créances impayées.

La prévention

Profitez de la connaissance pointue de votre assureur crédit du tissu économique

La prévention consiste à évaluer et à surveiller quotidiennement la situation financière des entreprises. La qualité de la prévention de l'assureur crédit est le résultat d'un double système d'analyse du risque :

- Une proximité régionale lui permettant de connaître parfaitement les entreprises françaises.
- Une spécialisation sectorielle grâce à son service d'arbitrage structuré par branches d'activités.

L'assureur crédit évalue les risques de manière extrêmement précise et vous offre des niveaux de garantie optimums. Avec un partenaire financier solide à vos côtés, vous développez votre poste clients de façon sécurisée et sereine.

Le recouvrement

Attachez-vous l'expertise de spécialistes.

Lorsque les délais de paiement accordés ne sont pas respectés, l'assureur crédit prend en charge l'ensemble des démarches amiables ou judiciaires nécessaires au recouvrement des factures impayées. Vous pouvez ainsi confier à ses experts le recouvrement de vos impayés rencontrés sur des clients garantis ou non garantis. Votre taux de récupération est optimisé.

Profitez de l'efficacité d'un réseau unique.

Les structures de recouvrement de l'assureur crédit se situent au plus près de vos débiteurs. Elles entreprennent les actions de recouvrement les plus adaptées aux spécificités de vos clients :

L'intervention des agences de recouvrement de l'assureur crédit permet d'obtenir des résultats dont l'efficacité est supérieure à une action isolée de votre part tout en préservant vos relations commerciales.

L'indemnisation

Evitez le risque des défaillances en chaîne.

La défaillance de ses propres clients est la première cause de dépôt de bilan d'une entreprise. Etre indemnisé, c'est se prémunir contre les aléas commerciaux de vos clients qui peuvent toucher votre entreprise de façon indirecte et entraîner à terme votre propre défaillance.

Préservez votre trésorerie.

Confrontée à l'incapacité de faire face à ses engagements, une entreprise débitrice cherche souvent à rallonger ses délais de paiement.

En cas de non récupération et passé un délai de carence déterminé, vos créances impayées vous sont indemnisées de façon rapide et selon la quotité garantie prévue.

« Assurez votre créance »

Une offre d'assurance crédit ponctuelle et innovante. Une protection simple et totalement en ligne

Le produit « assurez votre créance » est ouvert à toute entreprise travaillant en B to B et plus particulièrement les entreprises cherchant à sécuriser une transaction en particulier.

Cette offre d'assurance-crédit est accessible aux petites et moyennes entreprises en raison de sa simplicité et de son coût.

Le concept de cette offre est innovant par plusieurs aspects :

- L'assurance-crédit proposée est déglobalisée : Euler Hermes SFAC n'assure pas l'ensemble du chiffre d'affaires mais uniquement la ou les factures que l'entreprise souhaite sécuriser.
- Toutes les opérations, depuis la souscription du contrat d'assurance jusqu'au paiement de la prime par carte bancaire, s'effectuent en ligne et en temps réel sur le site de Societe.com.
- En cas d'impayé, l'assuré retourne sur le site Societe.com pour déclarer celui-ci et demander son indemnisation.

N°1 de l'assurance-crédit en France et dans le monde, Euler Hermes SFAC, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.

Frédéric FONQUERNIE